



Statement on behalf of the Member States of the European Union

by

**Mr. Jan De Preter
Counsellor**

European Union Delegation to the United Nations

73rd Session of the General Assembly

Fifth Committee – Second Resumed Session

**Item 150. Administrative & budgetary aspects of financing UNPKOs:
Support Account**

New York

13 May 2019

Madame la Présidente,

J'ai l'honneur de prendre la parole au nom des États membres de l'Union européenne.

La Turquie, la Macédoine du Nord*, le Monténégro* et l'Albanie*, pays candidats, la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel, ^{Ukraine} se rallient à la présente déclaration.

Tout d'abord, permettez-moi de remercier Mr. Chandru RAMANATHAN, Sous-Secrétaire général, Contrôleur, bureau de la planification des programmes, des finances et du budget, pour l'introduction du rapport du Secrétaire général sur le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix. Je tiens également à remercier Mr. Cihan TERZI, Président du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, pour la présentation du rapport de son Comité.

Madame la Présidente,

Les États membres de l'Union européenne soutiennent fermement les missions de maintien de la paix des Nations unies en général, ainsi que les réformes mises en œuvre par le Secrétaire général pour améliorer la paix et la sécurité en particulier.

Le 1er janvier 2019, la réforme de la gestion de l'Organisation des Nations unies ainsi que l'architecture de paix et de sécurité révisée sont entrées en vigueur. Cela s'est traduit par la création de quatre nouveaux départements: le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, le Département des opérations de paix, le Département de l'appui opérationnel et le Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité, en vue de créer une organisation plus efficace et plus efficiente, capable de faire face à des situations politiques complexes d'une manière globale et de servir au mieux les missions sur le terrain. Nous voudrions féliciter le Secrétaire général et l'ensemble du personnel des Nations unies pour la bonne mise en œuvre des réformes depuis le début de l'année.

Dans ce contexte, nous estimons que le soutien opérationnel et matériel apporté aux missions de maintien de la paix devrait être solide et adéquat. Nous attendons avec intérêt de voir l'impact de la mise en œuvre de la réforme sur la prise en compte de ces principes dans les fonctions d'appui au maintien de la paix. Nous notons la diminution des troupes et la réduction des budgets des missions, dont certaines sont en phase de retrait. Nous notons également que les mandats de nombreuses missions demeurent très complexes et nécessitent un soutien sophistiqué du Siège, tant sur le plan opérationnel que politique.

Madame la Présidente,

Nous estimons que le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix est un outil important pour faire en sorte que les l'ONU soit adaptée aux objectifs fixés dans le domaine de la paix et de la sécurité. Nous pensons que ce compte devrait être souple, agile, évolutif, efficace, rentable et fortement axé sur

* La Macédoine du Nord, le Monténégro et l'Albanie continuent à participer au processus de stabilisation et d'association.

le mandat. Ces principes devraient être pris en compte lors de l'examen de ce point important au sein de la Cinquième Commission.

Je vous remercie.